



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2026/3772

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi-~~
~~que le Gouvernement est saisi-~~ d'une demande de :

~~Permis d'urbanisme — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation —~~
~~certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur Mehmet AKYUZ** demeurant à **rue Jean Volders 12 à 4610 BEYNE-HEUSAY**.

Le terrain concerné est situé **rue Ferdinand Nicolay 28 à 4102 SERAING (OUGRÉE)** et cadastré **SERAING, 10e division, section B, n° 514 Z 23**.

Le projet vise à "**régulariser le changement d'affectation d'un atelier/garage en commerce, agrandir la surface commerciale au rez-de-chaussée, démolir une partie du 1er étage (à l'arrière du bâtiment), la reconstruire et rehausser la partie avant de l'immeuble de 2 étages afin d'y créer six logements**" et présente les caractéristiques suivantes :

L'autorité a décidé, avant la délivrance éventuelle d'un permis d'urbanisme, d'informer les citoyens dudit projet, leur permettant ainsi de faire part de leurs éventuelles remarques.

Article D.VIII.13 du CoDT : "L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente."

Article R.IV.40-2, §1^{er}, 1° du CoDT : "(...) sont soumises à une annonce de projet les demandes de permis d'urbanisation qui permettent les actes et travaux suivants et les demandes de permis d'urbanisme relatives aux actes et travaux suivants, ainsi que les demandes de certificats d'urbanisme n°2 ayant le même objet :

(...)

1° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la hauteur est d'au moins trois niveaux ou neuf mètres sous corniche et dépasse de trois mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à cinquante mètres de part et d'autre de la construction projetée, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;".

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article ~~-D.IV.40-~~ R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du CoDT.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Franco D'ARCONSO (04/330.84.07)**.

L'enquête publique est ouverte le 12 octobre 2026 et clôturée le 26 octobre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, **26 octobre 2026**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
 (délégation du 3 avril 2025)
 (CDLD art. L1132-5)

Franco D'ARCONSO
Technicien

Pr LA BOURGMESTRE,
 (délégation du 13 février 2025)
 (CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE